

Procès-verbal n°9 de la commission des Compétitions jeunes

Réunion du :	Jeudi 28 OCTOBRE 2021
À :	14h00 au siège du DGL
Présidence :	M. Bernard BARLAGUET
Présents :	MM. Jean-Pierre RIEU, Jean-Marie TASTEVIN, Stéphan BROCCO, Denis LASGOUTE, Emile HOURS
Excusé :	M. Patrick AURILLON

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur publication dans le respect des dispositions de l'article 190 des règlements généraux de la F.F.F.

Approbation des Procès-verbaux

La commission approuve le procès-verbal N°8 de la réunion du 21/10/2021

Rappel des règles s'appliquant aux divers championnats Régionaux Départementaux (info COMEX) du 24/03/2021. Et PV COMEX du 6/05/2021 et du comité de direction de la Ligue Occitanie du 1/05/2021

Le comité exécutif de la F.F.F (COMEX) a décidé d'arrêter toutes les compétitions amateurs Départementales et Régionales métropolitaine pour la saison 2020/2021, en raison de l'épidémie de la COVID 19 et des mesures sanitaires renforcées.

Dates des calendriers déjà contraignant ne permettent plus d'envisager une reprise des compétitions amateurs. Cette décision du COMEX F.F.F. entraîne une « saison blanche » aucune accession et rétrogradation pour les clubs engagés dans ces championnats.

Le COMEX de la F.F.F. a également arrêté définitivement les championnats Nationaux U19 et U17

Réduction du nombre d'équipes en championnats régionaux. Tendre des compétitions territoriales et non plus départementales- Protéger les clubs formateurs en limitant le nombre de joueurs mutés (article 93.3° Réflexion à la notion des 50 kms pour les mutations).

CATEGORIE U18/U19

Dès la fin de la phase brassage :

2ème phase : création des poules Départementale 1 et Départementale 2

DEPARTEMENTALE 1 : 7 équipes

Les deux premiers de chaque poule + le meilleur 3^{ème} des poules A et B

DEPARTEMENTALE 2 : 7 équipes

Equipes non concernées par l'accès en D1+le moins bon 3^{ème} des poules A et B et éventuellement les équipes nouvelles.

Les équipes seront départagées par les articles 92 et 93 des Règlements Généraux.

MATCH ALLER	DATE	MATCH RETOUR	DATE
Journée 1	27/11/2021	Journée 8	19/03/2022
Journée 2	04/12/2021	Journée 9	26/03/2022
Journée 3	11/12/2021	Journée 10	02/04/2022

Journée 4	15/01/2022	Journée 11	14/05/2022
Journée 5	22/01/2022	Journée12	21/05/2022
Journée 6	29/01/2022	Journée 13	04/06/2022
Journée 7	05/02/2022	Journée 14	11/06/2022

COUPE GARD LOZERE

1/8 ème	12/02/2022
1/4	12/03/2022
1/2	09/04/2022
finale	25/05/2022

NOTA : TOUTES LES DATES DISPONIBLES SONT CONSIDEREES COMME JOURNEES DE RATRAPAGE

LES EQUIPES DESIRANT DEBUTER LA 2^{ème} PHASE : engagement pour le 11/11/2021

FORAITS SIMPLES CHAMPIONNATS ET COUPES

A- CHAMPIONNAT :

Catégorie U19 PHASE BRASSAGE POULE C

Club N°551417 FOOT TERRE DE CAMARGUE, nous informe par courriel en date du vendredi 22 octobre 2021, qu'il ne peuvent recevoir l'équipe u19 de VERGEZE ce samedi 23/10/2021 pour raison : Trop d'absences dues au Pass- sanitaire et licences, et déclare forfait sur ce match.

En conséquence, l'équipe U19 est déclarée forfait moins un point au classement

Score à homologuer 0/3

B –COUPE GARD LOZERE

U15 Phase Cadrage.

CLUB N° 511921 ANDUZE nous informe par courriel du vendredi 22 octobre 2021 de leur forfait pour la rencontre du samedi 23/10/2021 entre ANDUZE Et ST LAURENT CANBIER.

En conséquence, l'équipe de ST LAURENT CANABIER est qualifiée pour le tour suivant.

COUPE GARD-LOZERE

U17 -Phase Cadrage

Club N° 550035 ENT MILHAUD/HAUT DE NIMES

Au vu du rapport d'arbitrage, de la feuille de match l'équipe ENT MILHAUD/HAUT DE NIMES absente au coup d'envoi est déclarée forfait pour la rencontre entre NIMES CHEMIN BAS ET ENT MILHAUD/HAUTS DE NIMES. En conséquence, l'équipe de NIMES CHEMIN BAS est qualifiée pour le tour suivant.

U17 -Phase Cadrage

Club N° 552832 N. MAS MINGUE

Au vu du rapport d'arbitrage, de la feuille de match l'équipe N. MAS MINGUE absente au coup d'envoi est déclarée forfait pour la rencontre entre GARONS US et N. MAS MINGUE, en conséquence, l'équipe de GARONS US est qualifiée pour le tour suivant.

RETOUR COMMISSION HOMOLOGATIONS

A – CSR

1) **U 17 Départementale 2 poule A** match N° 24065117 opposant ENT MILHAUD SPORT DEUX CŒURS - HAUT DE NIMES à CALVISSON DU 10/10/2021.

Match perdu par forfait à MILHAUD-HAUT DE NIMES moins 1 point au classement.

Score à homologuer 0/3 pour CALVISSON

2- **U15 départemental 2 poule B** Match N° 23610740 opposant VAL AUZONNET-BESSEGES à ST HILAIRE ST JEAN DU PIN le 17/10/2021

Match perdu par forfait à VAL AUZONNET –BESSEGES moins 1 point au classement

Score à homologuer 0/3 pour ST HILAIRE LA JASSE ST JEAN DU PIN.

3/**U15 Départementale 2 poule B** Match N° 5610734 opposant ST CHRISTOL LES ALES à NIMES CASTANET rencontre du 10/10/2021

Match perdu par pénalité à NIMES CASTANET moins 1 point au classement

Score à homologuer 3/0 forfait pour ST CHRISTOL LES ALES

Modifications de rencontres

La rencontre en U17 départementale 2 entre ST PRIVAT MONS 2/ PAYS d'UZES 1 prévue le dimanche 7/11/2021 à 10h00 se jouera le Samedi 6/11/2021 à 15h00 COMPLEXE SPORTIF DES VAUPIANS

N° 2 accord des deux clubs

La rencontre en U19/U18 phase brassage poule C entre AIMARGUES-CABASSUT / FOOT TERRE DE CAMARGUE, prévue le samedi 30/10/2021 à 15h00 se jouera le samedi 6/11/2021 à 15h00 même stade. Accord des deux clubs

La rencontre donner à jouer par la Commission COVID entre VALLABREGUES et GARONS U17 Départementale 2 poule C prévue le 17/10/2021 0à10H00 se jouera le Dimanche 28/11/2021 à 10 h00 stade de VALLABREGUES (décision commission)

COUPE GARD LOZERE U17/U15 – 16^{ème} de finale

Ces rencontres se jouent les 13 et 14 Novembre 2021

Le tirage a été effectué le jeudi 28 Octobre 2021.

Les rencontres sont sur le site du District rubrique Coupe Gard- Lozère.

Et sont programmées pour les :

- U17/U16, le samedi 13/11/2021 à 15h00
- U15/U14, le dimanche 14/11/2021 à 10h00.

Pas de prolongations – tirs aux buts si nécessaire.

Les équipes U15/U14 désirant jouer le samedi 13/11/2021 peuvent le faire par le réseau foot clubs dans les conditions habituelles.

Le **Président**,
Bernard BARLAGUET

Le **Secrétaire de séance**,
Jean-Pierre RIEU